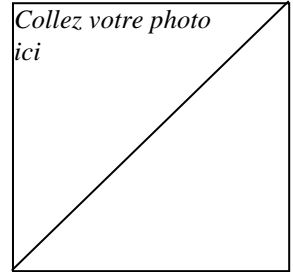


# DEMANDE DE CARTE SCOLAIRE EDGARD 2011 -2012

**CONSEIL GENERAL**  
 Service des TRANSPORTS  
 3, Rue Guillemette  
 30044 Nîmes Cedex 9  
 Tél : 04 66 76 36 60  
 transportspublics@cg30.fr  
 http://www.gard.fr



- 1<sup>er</sup> demande
- Déjà inscrit l'an dernier
- Modification en cours d'année



## Internet

**1 - BENEFICIAIRE** N° .....

Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le : .....

## 2 - REPRESENTANT LÉGAL OU TUTEUR

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Commune : ..... Code postal : .....

Garde alternée (voir instructions au dos)

Si déménagement Ancienne commune : ..... Date : .....

Téléphone(s) pour urgence

1 : .....

2 : .....

3 : .....

Je refuse de recevoir des messages par téléphone ou SMS relatifs à la sécurité de mon enfant

**3 - SCOLARITÉ**     EXTERNE     DEMI-PENSIONNAIRE     INTERNE    seulement si transport en car possible, sinon remplir imprimé DEMANDE Diverses

Nom établissement : ..... Numéro Ets : .....

- |   |                             |                                       |                                   |                                       |  |
|---|-----------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------------|--|
|   |                             | <b>Précisez section / spécialité</b>  |                                   |                                       |  |
| <input type="checkbox"/> Maternelle                       | <input type="checkbox"/> 6° | <input type="checkbox"/> SEGPA        | <input type="checkbox"/> 2° ..... | <input type="checkbox"/> CAP.....     |  |
| <input type="checkbox"/> CP <input type="checkbox"/> CLIS | <input type="checkbox"/> 5° | <input type="checkbox"/> DP3          | <input type="checkbox"/> 1° ..... | <input type="checkbox"/> BEP.....     |  |
| <input type="checkbox"/> CE1 <input type="checkbox"/> CE2 | <input type="checkbox"/> 4° | <input type="checkbox"/> DP6          | <input type="checkbox"/> T.....   | <input type="checkbox"/> Bac Pro..... |  |
| <input type="checkbox"/> CM1 <input type="checkbox"/> CM2 | <input type="checkbox"/> 3° | <input type="checkbox"/> CIPPA        | <input type="checkbox"/> 4° tech  | <input type="checkbox"/> 3° tech      |  |
|   |                             | <input type="checkbox"/> Autre: ..... |                                   |                                       |  |

### OPTIONS OBLIGATOIRES

1 - .....

2 - .....

### OPTIONS FACULTATIVES

1 - .....

2 - .....

Langues Etudiées    ANG    ESP    ALL    ITA    RUS    ARA    POR    CHIN

|     |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |
|-----|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Lv1 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Lv2 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Lv3 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

**4 - TRANSPORT EN CAR**    Numéro de ligne/service, si connu de la famille : .....

| <b>Trajets en car</b>          | Commune de montée le matin<br>(peut être différent de mon habitation) | Mon enfant va à l'école ou l'établissement de | Commune de descente le soir<br>(peut être différent de mon habitation) | Mon enfant va en car à la garderie de : | Mon enfant va en car à la cantine de : |
|--------------------------------|---|---|--|---|--|
| <b>Précisez les Communes :</b> | .....   | .....   | .....  | .....                                   | .....                                  |

Si garderie :  que matin     que soir     matin et soir

*Visa et Cachet de l'Etablissement scolaire*

**Tournez la page pour signer obligatoirement votre demande et le règlement** ➔  
 (Dossier non signé = dossier rejeté)

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

DATE RÉCEPTION :

- Transport gratuit     Participation 15 €/mois     Rejet

## Règlement intérieur des Transports scolaires

La présentation du titre de transport est obligatoire. L'élève n'ayant pas sa carte se verra délivrer un « billet provisoire valant titre de transport scolaire » valable 15 jours. Au-delà de ce délai, l'élève devra payer un titre de transport commercial ou ne plus monter à bord du véhicule. En cas de fraude, l'élève sera verbalisable.

### AVANT LA MONTEE

Attendre l'autocar au point d'arrêt prévu - Ne pas jouer ou courir sur la chaussée - Ne monter qu'après l'arrêt complet de l'autocar - Ne jamais s'appuyer sur le véhicule.

### A LA MONTEE

Pas de bousculade - Présenter spontanément la carte de transport au conducteur - Il est nécessaire d'être poli avec le conducteur, de le respecter et de ne pas gêner son travail - Ne rien déposer dans le couloir central - Utiliser les porte-bagages ou poser les cartables sous les sièges - Ne jamais rester debout près du conducteur.

### DANS L'AUTOCAR

**Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire** - Rester assis jusqu'à l'arrêt complet du véhicule et n'utiliser qu'un seul siège - Ne pas crier ni chahuter - Ne pas toucher aux portières - Ne pas passer la tête ou le bras par la vitre ouverte, ne projeter aucun objet à l'extérieur - Ne jamais fumer ni cracher - Ne manipuler ni briquets, ni allumettes, ni objets dangereux ou tranchants (cutters, canifs, ciseaux, pétards, etc. - Le matériel ne doit pas être dégradé  
Ne pas appuyer sur le bouton « arrêt demandé » si tel n'est pas le cas.

### A LA DESCENTE

Pas de bousculade - Attendre que le car se soit éloigné avant de traverser la route - Ne jamais traverser devant ou derrière un car - Ne pas courir - Ne jamais s'appuyer sur le véhicule.

Retourner cet imprimé à l'adresse suivante :

CONSEIL GENERAL du GARD/AO2  
Service des TRANSPORTS  
3 Rue Guillemette  
30044 NIMES Cedex 9  
Lignes et horaires : [www.edgard-transport.fr](http://www.edgard-transport.fr)

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ ,

*Certifie l'exactitude des renseignements portés sur cet imprimé et m'engage à respecter la demande formulée et à signaler sans délai tout changement.*

*Je certifie également avoir pris connaissance du règlement intérieur des transports relatif au comportement des élèves à bord des véhicules*

*Date et Signatures :*

*L'élève :*

*Le représentant légal ou le tuteur :*

### LA RESPONSABILITE CIVILE DES PARENTS OU DE L'ELEVE MAJEUR EST ENGAGEE :

- Sur le trajet DOMICILE – POINT D'ARRET
- Sur le trajet POINT DE DESCENTE – RENTREE DANS L'ENCEINTE DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Pendant l'attente au POINT D'ARRET

### LA RESPONSABILITE FINANCIERE

DES PARENTS OU DE L'ELEVE MAJEUR EST ENGAGEE POUR TOUTE DEGRADATION DU VEHICULE PAR L'ELEVE

**Tout acte d'agression physique ou verbale, menace, vol, racket, vandalisme, indiscipline, propos malveillant envers le conducteur, un contrôleur ou les autres passagers, de non respect des prescriptions détaillées ci-dessus, entraîne des sanctions**

### LES SANCTIONS SONT LES SUIVANTES (en fonction de la gravité de l'infraction)

1. AVERTISSEMENT VERBAL OU ÉCRIT
2. EXCLUSION TEMPORAIRE DE DUREE VARIABLE
3. EXCLUSION DEFINITIVE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE EN COURS

Les exclusions temporaires ou définitives sont prononcées après procédure contradictoire, excepté si le comportement de l'enfant requiert, de manière conservatoire, son exclusion provisoire sans délai.

Règlement voté par Délibérations du C.G. n° 118 du 26/11/2009 et n° 83 du 01/12/2010.

## **Règlement intérieur des Transports scolaires** *Guide pour l'inscription*

### **Pour obtenir ma carte de transport avant la rentrée, je dois**

- 1) Compléter lisiblement l'imprimé et cocher les cases correspondant à la scolarité.
- 2) Faire viser l'imprimé par l'établissement scolaire qui vous accueillera durant l'année scolaire.
- 3) Mon représentant légal (parents, tuteurs, etc.) doit signer, dater et certifier l'exactitude des renseignements portés sur le dossier.

**Date limite d'envoi de la demande : 15 juillet**

**Renvoyez nous dès que possible votre imprimé, même en mai ou juin 2011,  
il sera traité pour la rentrée !**

Après le 15 juillet les dossiers sont traités selon l'ordre d'arrivée. Le Conseil général ne pourra donc pas garantir la délivrance de la carte le jour de la rentrée scolaire.

Sans carte, à partir du jour de la rentrée, les enfants sont pris à bord contre délivrance d'un titre de transport provisoire valable 15 jours. Passé ce délai de 15 jours, les enfants devront s'acquitter d'un billet payant sinon ils seront susceptibles d'être contrôlés et de faire l'objet de procès verbaux avec amende pour non présentation de titre.

### **Pour avoir droit à la gratuité intégrale, il faut**

- 1) Habiter dans le Gard.
- 2) Etre scolarisé(e) dans un établissement PUBLIC ou PRIVE sous contrat d'association, en premier ou second cycle ou en maternelle dans un RPI
- 3) Aller dans mon établissement d'affectation ou dans un autre établissement sur dérogation ou dans l'établissement le plus proche de chez moi. (DEROGATION : Joindre la copie du document).
- 4) Voyager sur service non urbain (hors Nîmes Métropole, Grand Avignon, et Syndicat Mixte du Grand Alès).
- 5) Habiter à plus de 3 kms de mon établissement scolaire.

Ces éléments issus de la doctrine départementale sont consultables sur le site internet [www.gard.fr](http://www.gard.fr)

### **Si je déménage ou si ma situation change en cours d'année, je dois**

- 1) remplir un nouvel imprimé et le transmettre Service des Transports du Conseil Général ou à mon AO2
- 2) restituer mon ancienne carte.

**Nota :** Dans la mesure où la famille ne signale pas un changement de situation, le Conseil général ne peut être tenu pour responsable de l'absence de couverture juridique de l'élève en cas de contrôle des titres de transport ou en cas d'accident.

### **Si je perds ma carte, je dois**

M'adresser à 4TDG qui délivre les duplicatas contre la somme de 10 €, consulter le site [www.edgard-transport.fr](http://www.edgard-transport.fr) ou appelez le 0810 33 42 73

### **Si je suis en garde alternée, j'ai droit**

À une prise en charge pour chacun de mes deux domiciles. Dans ce cas, je dois remplir un imprimé correspondant à chacune des deux situations auquel je joins la copie du jugement de divorce ou une attestation sur l'honneur signée conjointement des deux parents.

**Pour connaître les lignes et les horaires : [www.edgard-transport.fr](http://www.edgard-transport.fr) ou  
Allo EDGARD au 0810 33 42 73**